

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile

Réunion du 11/07/2023 – Pôle Santé Bergère

Participants : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; G. Billard (Kinésithérapeute) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; C. Ferchaud (Médecin coordonnateur CAJ) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : V. Fanget (Sophrologue) ; V. Roudenko-Bertin (Ostéopathe) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; F. Lapierre (ADIAM).

La coordinatrice de la CPTS introduit la réunion avec plusieurs sujets intéressant le groupe de travail :

- **Le recrutement d'une « facilitatrice de parcours », éducatrice spécialisée, à compter du 4 septembre prochain.** Elle travaillera, en appui de la coordinatrice sur la mission accès aux soins (contact et recensement des professionnels de santé/acteurs médico-sociaux et sociaux) ainsi que sur les parcours pluriprofessionnels, en particulier le parcours « fragilité motrice de la personne âgée ». Elle sera présente au prochain groupe de travail.
- **Projet APA avec « Cœur et santé », en prévention secondaire cardiovasculaire** (avec le soutien des Mairies du 8 et du 9^e) des CPTS 8 et Neuf.

Le projet APA avec l'association « Cœur et Santé » (programme de réhabilitation post cardiovasculaire en ALD) porté par les CPTS 8 et Neuf (Dr Cabret pour la Neuf).

Dans un 1^{er} temps, présentation d'une application qui permet envoyer des coach APA à domicile (2 premières séances gratuites) et intègre un calcul de RAC, selon les pathologies (espoir que pour quelques-unes, l'APA soit éligible au remboursement AMO) et remboursement AMO et AMC (mutuelles intégrées). Financements envisagés : 90€/ patient CMU/abonnement annuel + financements complémentaires des CPTS et des Mairies. Dans un 2e temps, l'ouverture d'une salle est envisagée.

1/ Schéma/circuit de coordination du parcours « Fragilité motrice de la personne âgée »

Le travail sur le schéma/circuit de coordination du parcours « outillé » est présenté.

- Les objectifs du parcours sont validés (cf. présentation) Au 1^{er} objectif : écrire « ...un test de fragilité motrice validé ».
- Echanges sur les documents d'adressage
- Echanges sur les outils (DMP, messagerie sécurisée...)
- Echanges sur les financements apportés par la CPTS pour favoriser l'intérêt des professionnels de santé/acteurs médico-sociaux.

Au cours des échanges, quelques précisions sont apportées :

La différence entre le futur parcours et Prescri'form est que le repérage se fait à domicile et qu'il s'agit d'intégrer l'ensemble des paramédicaux en plus des médecins ? le déclenchement pouvant se faire par l'ensemble des intervenants à domicile (y compris les auxiliaires de vie).

A l'issue des échanges, les principaux pré-requis retenus pour intégrer le parcours « Fragilité motrice de la personne âgée (sous réserve de leur validation par le Bureau de la CPTS) **sont les suivants** :

- Pour les professionnels de santé/acteurs médico-sociaux, être adhérent de la CPTS Paris NEUF;
- Facilitatrice de parcours recrutée à partir de septembre 2023 ;
- Nécessité pour les professionnels de santé de s'équiper de la MSSanté pour intégrer le parcours ;
- Ordonnance type pour le médecin traitant à destination de chacun des professionnels de santé le nécessitant (Kinésithérapeute, Podologue, Ergothérapeute) ainsi que pour la Maison Sport Santé ;
- Rémunération, quel que soit le professionnel libéral concerné, afin d'assurer traçabilité et suivi du patient, selon les modalités définies ci-dessous (10€ pour chaque action) :
 - Pour **l'entrée d'un patient dans le parcours** : réalisation du test + envoi des coordonnées du patient et résultats du test à la facilitatrice de parcours
 - Pour **compte rendu à l'entrée** écrit spécifiquement pour le parcours et inclus dans l'outil de coordination
 - Pour **compte rendu de sortie** écrit spécifiquement pour le parcours et inclus dans l'outil de coordination
- Présentation du parcours au cours d'une soirée pluriprofessionnelle dédiée.

NB: Possibilité d'extension du parcours au territoire Paris Nord-Est après expérimentation sur le 9^{ème} arrondissement

- Pour action : Idir Aknouche complètera le schéma avec les éléments précisés.

Traitement des retours au questionnaire des associations exercice physique du 9^e arrondissement :

- Le questionnaire, diffusé auprès de la quinzaine d'associations ayant participé à la réunion de présentation de l'avant-projet du parcours en mars 2023, avait pour objectif de recenser les principaux éléments suivants de leurs pratiques : cours collectif/individuel, types de professionnels y exerçant, tarifs, cycles de séances/fréquence, nombre de séances, lieux, matériels, nombre de patients/séance, documents d'inscription aux cours, prescription médicale nécessaire ou pas...

A l'issue de l'examen en séance des réponses synthétisées des associations, il est décidé que :

- Les associations « Croix Rouge » et « Tout autre chose » se sont pas retenues en raison de l'absence d'activité physique dans leurs activités proposées
- Les 3 autres associations ayant répondu au questionnaire seront contactées à la rentrée pour une rencontre (à l'issue de la présentation du Parcours au Bureau de la CPTS) : InitiActiv, Siel Bleu, PRIF (Prévention Retraite Ile de France).

Il s'agira de leur proposer un partenariat intégrant nos pré-requis tels que la traçabilité des patients suivant les cours d'APA.

Il faudra également prévoir de contractualiser avec la Maison Sport Santé Curial du 19^e

- Pour action : Idir Aknouche et la facilitatrice de parcours prochainement recrutée

Présentation du parcours au prochain Bureau de la CPTS, le 14 septembre à 17h, en précisant les besoins nécessaires ainsi que le montant du financement anticipé.

- Pour action : Marie Jager, Idir Aknouche et Isabelle Labusquière

Les prochaines étapes s'agissant du parcours :

- **La question de l'extension à d'autres CPTS - 10 et 19** (périmètre de la DAC) –sera examinée à l'issue d'une première expérimentation dans le territoire du 9e
- **Les modalités de mobilisation des professionnels de santé (en particulier les MG) et la révision du flyer proposé**
- **L'organisation de la soirée pluriprofessionnelle sur la thématique de la « Fragilité motrice de la personne âgée » pour présenter le parcours**, envisagée d'ici la fin de l'année.

2/ Plusieurs autres sujets sont évoqués afin d'être examinés lors du prochain groupe de travail

Projet de prévention - dépistage visuel (« Droit de regard ») et dépistage auditif - dans les « Résidence seniors », dans le cadre des cafés seniors, avec l'Espace solidarités 9^e et 10^e.

En matière de prévention, il y aurait une cohérence à associer le groupe de travail « parcours fragilité motrice de la personne âgée » avec la prévention des chutes puisque près de 60% des chutes sont dues à des problèmes de vue.

Le groupe est favorable à cette participation. Attente du retour de l'Espace solidarités des 9^e et 10^e qui doit proposer un 1^{er} essai dans une des grandes résidences seniors du territoire du 9e, en septembre/octobre (date à définir).

- Pour action – I. Labusquière confirme date et horaires...

Projet de conférence pluriprofessionnelle « Sport santé et sport sur ordonnance » avec CPTS Paris 8

La CPTS Paris 8 propose d'associer la CPTS Paris Neuf à une conférence sur le sport santé qui se tiendrait **le 12 septembre la Mairie du 8^e de 20h à 21h45**

L'ordre du jour envisagé est le suivant :

- Législation, généralités et besoins (10 - 15 min max) ;
- Sport sur ordonnance (30 min) ;
- Présentation du programme sport-santé de SPOR 100T (10 - 15 min max).

Il y aurait possibilité d'y parler du projet de « parcours fragilité motrice de la personne âgée » (10 mn). Le groupe retient cette proposition.

- Pour action – présentation du projet par Marie Jager, G. Billard et I. Aknouche.

Création d'un groupe de travail sur le sport santé/APA, intégrant le projet APA avec « Cœur et santé » ainsi que les échanges avec le Dr François lors de la visite du Circuit Gym de Ferdinand Widal et sa volonté de sortir le « circuit gym » de l'hôpital.

Ce projet sera examiné à l'issue de la conférence « Sport santé » du 12 septembre prochain.

La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu le 26 septembre 2023 à 18h30 au Pôle Santé Bergère.